

27. Kamouraska, S. André, N.-D. du Portage, S. Patrice de la Rivière du Loup, S. Antonin.

28. S. Alexandre, S. Eleuthère, Ste Hélène, S. Pascal, S. Philippe, Mont Carmel.

PRÉSIDENTS DES CONFÉRENCES.

1. Les conférences de Québec, de Ste Anne de la Pocatière et de Lévis, auront pour présidents les supérieurs du Séminaire et des Collèges respectifs ; en leur absence, le premier assistant présidera et à son défaut le plus ancien membre présent.

5. Le président des autres conférences sera le curé le plus ancien par l'ordination. En son absence le plus ancien curé présidera. Les Présidents actuels, nommés par l'Archevêque, continueront en charge jusqu'à leur mort, ou à leur sortie de l'arrondissement. Si le Président étant présent est empêché par infirmité ou autrement, le plus ancien curé présent en exercera les fonctions.

3. Si un Président par ancienneté, devient incapable de remplir les devoirs de sa charge, le curé le plus ancien devra se charger de remplir les devoirs du président tant que ce sera nécessaire.

REMARQUES.

Vous remarquerez dans la liste qui précède des changements assez notables rendus nécessaires par l'établissement de nouvelles paroisses. J'ai cru devoir diviser plusieurs arrondissements dont la trop grande étendue exigeait l'absence simultanée d'un grand nombre de curés voisins. Pour la même raison j'invite MM. les Présidents de conférences voisines à s'entendre ensemble pour ne pas convoquer les conférences le même jour.